

GROUPE



# Le Fonds national de Prévention de la Cnracl

## *Travailler en hauteur en toute sécurité*

Journée CIG Pantin  
23 septembre 2016

Michel Rouland  
Direction des retraites et de la solidarité

## Zoom sur les chutes ou glissades

- ▶ Les chutes ou glissades de plain-pied ou de hauteur ont représentés 35 % des accidents de service soit 9 985 événements (alimentation Prorisq)
  
- ▶ Chutes ou glissades de plain pieds prédominantes
  - 7 942 événements contre 2 042
  
- ▶ 71 % occasionnent un arrêt de travail représentant 331 889 journées de travail
  - 48,3 jours d'arrêt en moyenne pour les chutes de plain pied (259 343 jours travail)
  - 48,5 jours d'arrêt en moyenne pour les chutes de hauteur (72 456 jours)

Element matériel	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	Nb. Jours	Moyenne
<b>chutes ou glissades de plain-pied</b>	<b>7 943</b>	<b>67,6%</b>	<b>259 343</b>	<b>48,3</b>
élément matériel non précisé	6 268	76,4%	201 855	42,2
Autre agent matériel excepté machine	4 144	63,7%	106 593	40,4
objets, masses, particules en mouvement accidentel	3 034	57,0%	54 404	31,4
objets en cours de manipulation ou de transport manuel	2 378	73,3%	61 123	35,0
<b>chutes ou glissades de hauteur</b>	<b>2 042</b>	<b>73,2%</b>	<b>72 546</b>	<b>48,5</b>
agression, violence	1 525	53,2%	39 327	48,4
véhicules (a l'exclusion des chariots de manutention et des engins de terrassement )	1 132	69,7%	31 673	40,1
manipulation d'outils ou instruments coupants, piquants ou tranchants souillés	1 132	48,3%	11 998	21,9
outils à main	1 079	62,4%	17 289	25,7
appareils de manutention et engins de levage	939	59,9%	19 106	34,0
effort intense	653	82,5%	21 173	39,3
appareils à pression	632	31,2%	2 057	10,4
vapeurs, gaz et poussières délétères	330	36,1%	2 099	17,6
<b>Chutes non précisé</b>	<b>279</b>	<b>69,5%</b>	<b>7 246</b>	<b>37,4</b>
divers /morsures /piques	248	40,3%	1 558	15,6
appareils ou ustensiles mettant en œuvre des produits chauds, fours, étuves, appareils de cuisson	213	50,2%	2 272	21,2
effort lié au transport/manutention de personnes	201	73,6%	4 959	33,5
sport	142	68,3%	3 790	39,1
29 autres éléments matériels regroupés	590	51,5%	9 001	29,6
<b>Total</b>	<b>34 904</b>	<b>65,8%</b>	<b>929 412</b>	<b>40,5</b>



# Du constat à la prévention

---

## Du côté des acteurs de la prévention

- ▶ Sur quoi porter le regard ?
  - ▶ L'exemple de la chute d'une échelle

Textes et sens de l'action	Type d'action (Ex. chutes de hauteur)	Acteurs majeurs	On regarde	On agit sur	Logiques, modalités et postures d'interventions	Les actions possibles	Risques psychosociaux	Les enjeux
<b>Décret du 8 janvier 1965</b> <i>Réparation, prévention</i>	Une échelle est saine et attachée	Travailleurs	Une personne au travail un risque / une action	L'individu en situation de risque	Moyens Positivisme / Mono Disciplinarité / Certitudes Chaque spécialiste fait son travail	Faire attacher et réparer les échelles	La personne qui souffre	Hygiène et sécurité
<b>Loi de 1976</b> <i>Intégration</i>	Les échafaudages sont moins dangereux que les échelles	Travailleurs Entreprises	Des situations de travail, des anticipations	Activité Equipement Responsabilité Producteurs de risque	Moyens / Résultats Rationalité / Questionnements	Vérifier la conformité des échafaudages	La personne qui souffre et le manager qui fait souffrir	Santé physique
<b>Loi de 1991</b> <b>Décret de 1994</b> <i>Evaluation</i> <i>Coordination</i>	Un seul échafaudage peut être utilisé par plusieurs intervenants coordonnés	Chantier Maître d'œuvre Coordonateur Maître d'ouvrage	Des situations problèmes	Individus Activités Organisation Formations Responsabilités hiérarchisées	Pluridisciplinarité Des spécialistes regardent ensemble mais distinctement le même « objet »	Mobiliser le système d'acteurs	Politiques de prévention Organisations Managers Dialogue social	Santé physique et mentale
<b>Loi ?</b> <i>Construction de la santé ?</i>	Diagnostic immobilier / Choix des produits, des matériaux / Gestion des déchets / Santé des occupants / Utilisateurs des bâtiments et des professionnels du BTP	Parties prenantes internes et externes aux chantiers	Des enjeux Des problématiques Des tensions	Systèmes politiques, institutionnels, économiques, environnementaux et sociaux	Résultats Complexité Multiréférentialité Multicausalité Transdisciplinarité Les interactions entre acteurs et actants produisent et construisent de la qualité de vie et de la SST	Socioproduire et socioconstruire la SST avec les parties prenantes	Responsabilité économique, sociale, environnementale, organisationnelle GRH / GPEC	Qualité du travail et bien-être au travail tout au long de la vie professionnelle



## Du côté du Fonds National de Prévention :

- ▶ Soutien financier : subvention démarches thématiques
  - ▶ Compensation temps agents sur 24 mois
  - ▶ Mise en œuvre du plan d'action
    - « Compte-tenu de la volonté du FNP (Fonds national de prévention) de soutenir plus particulièrement les actions d'élaboration et de suivi de plan d'actions, **le FNP est sollicité en fin de réalisation du diagnostic approfondi**, avec l'engagement de l'employeur de réaliser une évaluation qualitative du projet. »
  - ▶ Volet évaluation
  
- ▶ Accès ressources documentaires, partages d'expériences, ....

## Du côté du Fonds National de Prévention :

### ▶ Autres nouvelles mesures

- ▶ Arrêt de l'appui aux démarches d'évaluation des risques en 2018.
  - Dossiers complets reçus en octobre 2017 au plus tard
- ▶ Ecrêtement du montant des subventions en fonction de la proportion d'effectifs affiliés/non affiliés à la CNARCL

## En attendant le futur programme d'action 2018 2022



## Pour vous renseigner, formuler une demande, déposer un projet :

---

☞ consultez le site <http://fnp.cnrac1.fr>

☞ adressez un courriel [fnp@caissedesdepots.fr](mailto:fnp@caissedesdepots.fr)

***Les demandes sont recevables tout au long de l'année.  
Il n'y a pas de dates limites.***

FONDS NATIONAL DE PREVENTION

de la CNRACL

Rue du Vergne – 33 059 Bordeaux Cedex

05.56.11.40.13 / 05.56.11.41.66